

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le Nunavut prolonge l'urgence de santé publique

Iqaluit, Nunavut (24 décembre 2020) – Le ministre de la Santé, Lorne Kusugak, a prolongé l'urgence sanitaire du territoire jusqu'au 7 janvier 2021. Toutes les mesures mises en place en vertu de l'urgence sanitaire demeurent en vigueur.

Les symptômes associés à la COVID-19 comprennent de la fièvre, de la toux et de la difficulté à respirer. Les Nunavummiuts doivent continuer à pratiquer l'éloignement physique, le lavage fréquent des mains, et rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien. Quiconque croit avoir été exposé à la COVID-19 doit communiquer avec le service de téléassistance COVID-19, au 1-888-975-8601 entre 10 h et 18 h (HAE), ou aviser sur-le-champ le centre de santé communautaire et immédiatement s'isoler à la maison durant 14 jours.

Pour en savoir plus, consultez le <u>www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus</u>.

###

Renseignements aux médias :

Chris Puglia
Gestionnaire intérimaire des communications
Ministère de la Santé
867-975-5949
cpuglia@gov.nu.ca